

## Thales : Assemblée générale mixte du 15 mai 2012

**Neuilly-sur-Seine, 16 mai 2012** – L'Assemblée générale mixte de Thales (NYSE Euronext Paris: HO), réunie à Paris le 15 mai 2012 sous la présidence de Luc Vigneron, a approuvé l'ensemble des résolutions soumises au vote des actionnaires.

L'Assemblée a notamment approuvé un dividende de 0,78€ par action (y compris un acompte de 0,25€ déjà versé en décembre 2011). La mise en paiement interviendra le 31 mai prochain, avec une date de détachement le 28 mai 2012.

L'Assemblée a également approuvé la nomination de Mesdames Ann Taylor, Anne-Claire Taittinger et Jeanne-Marie Prost en tant qu'administrateurs. Par ailleurs, les mandats de Messieurs Loïk Segalen et Eric Trappier ont été renouvelés.

Luc Vigneron a commenté les performances de Thales au cours de l'exercice 2011, en soulignant l'important redressement accompli, et rappelé les perspectives du Groupe pour l'année en cours. Par ailleurs, dans le cadre de sa stratégie, fondée sur la croissance, l'innovation et la performance, Thales a annoncé poursuivre l'optimisation de son portefeuille d'activités et, à ce titre, son souhait de céder ses participations dans les sociétés Diehl Aircabin et Elettronica.

L'intégralité des résultats du vote est disponible sur le site internet [www.thalesgroup.com](http://www.thalesgroup.com), dans la rubrique Investisseurs.

### **Presse :**

Alexandre Perra

Thales, Relations Média

Tél : +33 (0)1 57 77 86 26

[pressroom@thalesgroup.com](mailto:pressroom@thalesgroup.com)

### **Investisseurs et analystes :**

Jean-Claude Climeau

Thales, Relations Investisseurs

Tél. : +33 (0)1 57 77 89 02

[ir@thalesgroup.com](mailto:ir@thalesgroup.com)

**Plus d'informations sur :** <http://www.thalesgroup.com>

Ce communiqué peut contenir des informations de nature prévisionnelle. Ces informations constituent soit des tendances, soit des objectifs et ne sauraient être regardées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes, tels que décrits dans le Document de Référence de la société, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers. Elles ne reflètent donc pas les performances futures de la société, qui peuvent en différer sensiblement.